

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean tenue le 26 novembre 2024 à 19 h au 350, boulevard Champlain Sud à Alma, à laquelle il y avait quorum.

Sont présentes les personnes suivantes :

Membres du conseil d'administration

Madame Marilyn Allard
Madame Valérie Aubut, présidente
Monsieur Jonathan Bellemare
Monsieur Pier-Charles Boily
Monsieur Jérôme Carette
Madame Mélanie Gagnon, vice-présidente
Madame Caroline Girard

Madame Christine Girard
Madame Joanne Landry
Monsieur Steeve Larouche
Madame Nathalie Lemieux
Madame Cynthia Minier
Madame Marianne Simard
Madame Tanya Paradis

Sont également présents : monsieur Marc-Pascal Harvey, directeur général, madame Christine Flaherty, directrice générale adjointe et secrétaire générale, monsieur Jean-François Tadros, directeur général adjoint et responsable des Services éducatifs jeunes, monsieur Olivier Bergeron, directeur du Service des ressources humaines et madame Rosa Savona, secrétaire de gestion.

Invité : monsieur Dave Corneau, directeur du Service des ressources matérielles et monsieur Marc-André Ouellette, directeur du Service des ressources financières.

Mot de bienvenue

Madame Valérie Aubut, présidente, souhaite la bienvenue à tous.

1. CONVOCATION ET QUORUM

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum et la procédure de convocation ayant été respectée, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

2. ORDRE DU JOUR : ADOPTION

CA241126-01 **Sur proposition de madame Cynthia Minier, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance.**

3. PROCÈS-VERBAUX

3.1. Procès-verbal de la réunion ordinaire du 27 août 2024

CA241126-02

Sur proposition de monsieur Pier-Charles Boily, il est résolu à l'unanimité de dispenser la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 août 2024 puisque chaque membre en a reçu une copie au moins 6 heures avant le début de la séance, et d'accepter ce procès-verbal.

4. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS POUR LA RÉUNION

Madame Valérie Aubut, présidente, demande si des membres ont des conflit d'intérêts à déclarer en lien avec les sujets à l'ordre du jour. Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune.

6. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Monsieur Marc-Pascal Harvey, directeur général, présente son rapport au conseil d'administration en date du 26 novembre 2024. Il fait notamment état des dossiers suivants :

- Bilan de la rentrée : nombre d'élèves, ressources humaines, nouveautés;
- Le suivi du plan d'action du PEVR;
- L'octroi de deux contrats, un en construction et un contrat de service en ressources informationnelles;
- Acceptation par le ministère de l'Éducation du Québec de 9 des 12 projets déposés pour l'amélioration de cours d'école.

7. AGENDA DE CONSENTEMENT (DÉCISIONS OU INFORMATIONS EN BLOC)

7.1. Dépôt des déclarations d'intérêts des membres

Madame Flaherty, directrice générale adjointe et secrétaire générale, confirme que tous les membres du conseil d'administration ont complété et déposé leur déclaration d'intérêts de début d'année requise en vertu de l'article 12 du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone*.

7.2. Rapport annuel du comité de parents

Le rapport annuel 2023-2024 de ce comité est déposé. Le rapport annuel fait état, entre autres, de la composition et du fonctionnement du comité, de ses mandats et des actions réalisées en cours d'année. Il contient également le rapport financier pour l'année scolaire visée.

7.3. Rapport annuel du comité consultatif EHDAA

Le rapport annuel 2023-2024 du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage est déposé. Le rapport fait état de la composition du comité, de la date de l'assemblée générale annuelle des parents et des cinq rencontres du comité, tenues au cours de l'année ainsi que du bilan de l'année. Il contient également le rapport financier.

8. SUJETS NÉCESSITANT DES ÉCHANGES

8.1. Dépôt des états financiers au 30 juin 2024 et du rapport du vérificateur

Considérant la présentation des états financiers 2023-2024 par l'auditeur responsable de la firme MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l. au comité de vérification lors d'une rencontre tenue le 18 novembre 2024;

Considérant que les revenus totaux ont été de 145 378 130 \$ et que les charges totales ont été de 145 552 099 \$, soldant le déficit de l'exercice à 173 969 \$;

Considérant qu'un déficit d'exercice de 831 803 \$, à résorber en utilisant une partie des surplus accumulés, avait été autorisé au budget 2023-2024;

Considérant que les variations des résultats 2023-2024 avec le budget 2023-2024 sont expliquées en grande partie par les amendements aux règles budgétaires découlant des ententes 2023-2028 des conventions collectives, du paiement des rétroactivités versées aux employés et par l'octroi par le ministère de l'Éducation du Québec de subventions 2022-2023 non récurrentes confirmées en cours d'année;

Considérant que les surplus accumulés au 30 juin 2024 sont de 12 043 417 \$ et que la portion disponible de ce surplus, après avoir retranché la valeur comptable nette des terrains est de 6 146 051 \$;

Considérant le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice se terminant le 30 juin 2024 préparé par la firme MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l., qui a aussi été présenté au comité de vérification le 18 novembre 2024;

Considérant que ce rapport, à l'exception de la réserve concernant l'application du chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (OMHS) », atteste que les états financiers donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean au 30 juin 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public;

Considérant que le comité de vérification recommande l'acceptation du dépôt des états financiers au 30 juin 2024 et du rapport de l'auditeur indépendant daté du 25 octobre 2024;

CA241126-03

Sur proposition de monsieur Jonathan Bellemarre, tous les membres sont en accord. En conséquence, il est résolu à l'unanimité :

- d'accepter le dépôt des états financiers au 30 juin 2024 du Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean et;
- d'accepter le dépôt du rapport de l'auditeur indépendant tel que déposé

8.2. Orientations budgétaires pour l'année 2025-2026

Considérant que le conseil d'administration adopte annuellement des orientations budgétaires qui doivent être priorisées lors de la préparation des prévisions budgétaires;

Considérant les orientations budgétaires proposées pour la préparation des prévisions budgétaires 2025-2026;

CA241126-04

Sur proposition de madame Caroline Girard, tous les membres sont en accord. En conséquence, il est résolu à l'unanimité :

- d'adopter les orientations budgétaires suivantes pour la préparation du budget 2025-2026 :
 - Soutenir la mise en œuvre du plan d'engagement vers la réussite notamment :
 - Le déploiement des approches collaboratives centrées sur les apprentissages;
 - Le déploiement de la culture de données au service de l'amélioration des pratiques;
 - La mise en œuvre de stratégies diversifiées favorisant l'attraction et la rétention de personnel;
 - Le déploiement des équipes de leadership;
 - Le soutien aux établissements dans le plan de mise en œuvre de leur projet éducatif;
 - Préserver la qualité des services rendus aux élèves jeunes et adultes dans l'ensemble des établissements;
 - Préserver la qualité des services rendus aux établissements, aux services et à la communauté, tout en respectant nos obligations légales et règlementaires;
 - Poursuivre la valorisation des Centres de formation et du Service aux entreprises;
 - Favoriser le maintien de l'état physique des immeubles appartenant au Centre de services scolaire pour offrir un environnement sain et sécuritaire à nos élèves et à nos employés;
 - Assurer la qualité, la disponibilité et l'accessibilité du service offert dans les services de garde;
 - Viser l'équilibre du budget du transport scolaire;
 - Viser l'équilibre du budget de l'enseignement et de l'adaptation scolaire en formation générale des jeunes (organisation scolaire);
 - Viser l'équilibre du budget des centres de formation en considérant les disponibilités financières à être confirmées en cours d'année ;

- Poursuivre les démarches de sensibilisation auprès du ministère de l'Éducation du Québec afin d'être soutenu dans le sous-financement des besoins locaux;
- Viser l'atteinte de l'équilibre budgétaire en utilisant au besoin le surplus accumulé disponible au 30 juin 2024, jusqu'à concurrence du montant autorisé par le ministère de l'Éducation du Québec, et envisager le cas échéant la possibilité de demander au ministère de l'Éducation du Québec l'autorisation d'adopter un budget déficitaire.

8.3. Calendrier d'élaboration des prévisions budgétaires

Monsieur Marc-André Ouellette, directeur du Service des ressources financières, présente le calendrier de travail 2023-2024 pour la planification et la préparation des prévisions budgétaires 2024-2025.

8.4. Politique et lignes internes de conduite concernant l'octroi et la gestion des contrats d'approvisionnement, de service et de travaux de construction : modifications

Considérant que la politique établit diverses règles afin d'assurer une saine gestion dans le cadre de l'octroi des contrats, le tout en respect des nombreux encadrements compris dans les lois, directives, décrets et règlements existants;

Considérant que la politique établit, entre autres, le mode d'acquisition pour les contrats d'un montant moindre que le seuil pour l'appel d'offres public édicté par les encadrements applicables, pour lesquels il appartient au Centre de services scolaire d'établir les modes d'acquisition possibles;

Considérant que des modifications à la politique sont souhaitables, notamment pour ajuster légèrement à la hausse les seuils pour les contrats d'un montant moindre que le seuil pour l'appel d'offres public et pour établir les divers seuils en terme de pourcentage par rapport au seuil pour l'appel d'offres public;

Considérant le projet de la politique amendée déposée pour examen et approbation;

Considérant les explications données par M. Dave Corneau, directeur du Service des ressources matérielles;

CA241126-05

Sur proposition de madame Tanya Paradis, tous les membres sont en accord. En conséquence, il est résolu à l'unanimité d'adopter la Politique et lignes internes de conduite concernant l'octroi et la gestion des contrats d'approvisionnement, de service et de travaux de construction, telle que modifiée.

8.5. Détermination des services éducatifs dispensés dans chaque école : projet pour consultation

Considérant que le Centre de services doit déterminer les services éducatifs dispensés par chaque école primaire et secondaire pour la prochaine année scolaire;

Considérant la démarche effectuée en collaboration avec l'ensemble des directions d'écoles afin d'identifier les besoins selon la répartition de la clientèle;

Considérant que le document présenté indique que pour certains services, il pourrait y avoir des changements, car la situation évolue en fonction de l'évolution de la clientèle.

Considérant que l'adoption se fera après consultation du comité de parents.

CA241126-06

Sur proposition de madame Joanne Landry, tous les membres sont en accord. En conséquence, il est résolu à l'unanimité :

- d'adopter le projet de la détermination des services éducatifs dispensés dans chaque école pour l'année scolaire 2025-2026, tel que déposé;
- de soumettre ce projet en consultation auprès du comité de parents et que le retour de la consultation se fasse au plus tard le 20 décembre 2024.

8.6. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI) : projet pour consultation

Considérant l'analyse des besoins au niveau des écoles et centres de formation du Centre de services scolaire en fonction, entre autres, des prévisions d'effectifs scolaires, des règles de formation des groupes, des paramètres de financement des groupes, du nombre de locaux nécessaires selon les besoins pédagogiques, de la disponibilité des locaux dans chacun des immeubles concernés et de la capacité d'accueil calculée par le ministère de l'Éducation du Québec;

Considérant le projet du PTRDI 2025-2028 soumis au conseil d'administration;

Considérant qu'avant son adoption, le PTRDI doit être soumis en consultation auprès des instances suivantes :

- municipalités comprises entièrement ou en partie dans le territoire du Centre de services scolaire;
- MRC Lac-Saint-Jean-Est;
- comité de parents du Centre de services scolaire.

CA241126-07

Sur proposition de madame Tanya Paradis, tous les membres sont en accord. En conséquence, il est résolu à l'unanimité :

- d'adopter le projet du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles du Centre de services scolaire 2025-2028 et de soumettre ce plan à la consultation des instances suivantes :

- municipalités comprises entièrement ou en partie dans le territoire du Centre de services scolaire;
 - MRC Lac-Saint-Jean-Est;
 - comité de parents du Centre de services scolaire;
- que le retour des consultations soit prévu pour le 20 décembre 2024.

8.7. Critères d'inscription des élèves (modification à la politique) : projet pour consultation

Considérant la politique d'admission et d'inscription des élèves (jeunes) actuellement en vigueur;

Considérant le projet de la politique amendée soumis au conseil d'administration pour examen et approbation;

Considérant que selon la Loi sur l'instruction publique et la convention collective du syndicat de l'enseignement, la politique doit, avant d'être adoptée, faire l'objet d'une consultation auprès du comité de parents et du syndicat de l'enseignement;

CA241126-08

Sur proposition de madame Cynthia Minier, tous les membres sont en accord. En conséquence, il est résolu à l'unanimité :

- d'adopter le projet amendé de la Politique d'admission et d'inscription des élèves (secteur jeunes) comme déposé;
- de soumettre ce projet de politique en consultation auprès du comité de parents et du syndicat de l'enseignement;
- que le retour de consultation se fasse au plus tard le 20 décembre 2024.

9. AFFAIRES DIVERSES

9.1. Démission d'un membre du CA

Madame Valérie Aubut mentionne que madame Gabrielle Côté, membre de la communauté – Milieu communautaire, sportif ou culturel, a démissionné du conseil d'administration en date du 18 octobre dernier.

Madame Christine Flaherty, directrice générale adjointe et secrétaire générale, mentionne que le processus de mise en candidature a débuté avec l'annonce parue sur notre site Web le 11 novembre dernier.

10. FIN DE LA RÉUNION

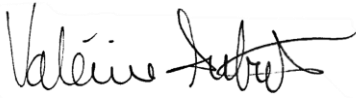
10.1. Prochaine réunion

Une séance extraordinaire aura lieu le 16 décembre prochain et selon le calendrier des séances 2024-2025, la réunion publique suivante du conseil d'administration aura lieu le 28 janvier 2025.

10.2. Levée de la réunion

CA241126-09

La séance est levée à 20 h sur la proposition de monsieur Jonathan Bellemarre, laquelle est adoptée à l'unanimité.



Valérie Aubut
Présidente du conseil d'administration



Christine Flaherty
Directrice générale adjointe
et secrétaire générale